

McKinnon, le 'hacker' de la NASA, risque l'extradition vers les US

La justice souhaite que l'informaticien britannique, virtuose de l'intrusion, puisse être extradé aux États-Unis, car il a attaqué des systèmes américains de la Défense occasionnant des dommages pour un préjudice estimé à 700.000 dollars. Rappel des faits. McKinnon a été arrêté au mois de juin 2005 en Grande-Bretagne. Depuis lors, la justice américaine fait pression pour qu'il soit extradé sous le prétexte qu'il a accédé, depuis février 2001, d'une façon totalement illégale à 97 ordinateurs gouvernementaux sur une période de douze mois. Gary McKinnon, aujourd'hui âgé de 40 ans est sérieusement menacé et nos confrères de « silicon.com » nous apprennent qu'un juge anglais vient de rejeter les objections légales empêchant jusqu'à présent le départ du 'hacker' pour les USA. McKinnon va désormais ronger son frein en attendant la décision du ministère de la Défense. Le juge en charge de l'affaire Nicholas Evans a déclaré à la presse : « Il n'y a pas de raison pour que McKinnon ne soit pas jugé par la justice américaine, car c'est l'armée américaine qui est la principale victime dans cette affaire » Il a sèchement ajouté : « Pour moi, c'est indiscutable, McKinnon peut se faire extraditer. J'accepte totalement cette idée. Bien entendu, s'il est jugé coupable, la sanction risque d'être beaucoup plus dure qu'au Royaume-Uni. Mais qu'il en soit ainsi, car lorsque l'on choisit de commettre un crime à l'étranger il ne faut pas s'étonner d'être jugé par les lois de ce même pays. » Interrogé, le juge a insisté sur le fait que le procès serait équitable, et que McKinnon devrait normalement être jugé par une cour civile et non militaire. La crainte de ce dernier était de se retrouver emprisonné dans la prison cubaine de Guantanamo, mais le juge Evans a écarté cette possibilité. Mais cette confiance aveugle en la justice américaine n'est pas du goût des avocats de McKinnon: ils estiment que les déclarations du juge n'ont aucune valeur et que Nicholas Evans ne voulait pas briser les bonnes relations en matière d'extradition qu'entretiennent les deux pays. McKinnon a décidé de faire appel de la décision du juge de donner le feu vert pour son extradition.